

LE FABIENNOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

NOV/DÉC 2018



JAN 2019

Le marché de Noël revient pour une 3^e édition



Le **Club optimiste**, soutenu par les Loisirs St-Fabien et la Municipalité, présente pour une troisième année consécutive son très populaire marché de Noël. **De 10h à 16h le 18 novembre au Pavillon des loisirs**, il sera ainsi possible de visiter les kiosques de plus de 30 artisans et de trouver des cadeaux originaux pour toute la famille. Munisez-vous toutefois d'argent comptant, puisque les artisans ne disposeront pas de terminaux de paiement. Deux paniers constitués de produits des exposants participants feront aussi l'objet d'un tirage parmi les visiteurs qui se seront procuré des coupons (**1 pour 2\$ / 4 pour 5\$**). Profitez de cette belle occasion pour découvrir ou redécouvrir les talents d'ici !

L'entrée est gratuite.

Activités des Loisirs St-Fabien

Tournois de hockey !

La Ligue de hockey préparatoire scolaire (LHPS) sera en tournoi les **16, 17 et 18 novembre** sur la glace du Pavillon des loisirs. Quant à la ligue simple-lettre de l'Association de hockey mineur de Rimouski (AHMR), elle sera en tournoi les **7, 8 et 9 décembre**, toujours au Pavillon.

Noël des enfants

Comme les jeunes Fabiennois ont été sages, le Père Noël leur rendra une petite visite et leur remettra des cadeaux le **15 décembre entre 14h et 16h** au Pavillon des loisirs. Une séance spéciale de patinage libre est de plus planifiée entre **10h et 12h**, toujours le 15 décembre. Aucune inscription nécessaire !



Un nouveau conseiller pour le district 3

C'est Dany Héon qui succédera à Marc Beauchesne au poste de conseiller du district 3. Le taux de participation au scrutin du 28 novembre dernier n'a atteint que 15%. Dany Héon a obtenu 28 votes, Daniel Label, 13 votes et un électeur a annulé son bulletin. Dany Héon a été assermenté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 5 novembre. Il est chargé de cours en psychosociologie et travail social à l'Université du Québec à Rimouski et poursuit de plus des études de doctorat en ethnologie à l'Université Laval. Merci aux deux candidats et félicitations au nouveau conseiller !

Crédit photographique : Clémentine Nogrel



États financiers 2017 et budget 2019

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le **13 novembre à 20h** au sous-sol des bureaux municipaux. Cette séance aura pour but de présenter les états financiers 2017 ainsi que le rapport du vérificateur. La date de l'adoption du budget 2019 n'est pas encore arrêtée mais devrait se tenir autour de la mi-décembre. Vous en serez informés dès que possible.

Le Cercle de Fermières de Saint-Fabien

La P'tite Boutique

Faites un tour à la P'tite Boutique, au sous-sol de la Biblio (entrée arrière) pour des idées-cadeaux originales. Il est aussi possible d'admirer une mini-exposition à la Biblio durant les heures d'ouverture régulières de celle-ci.

Pour informations : Isabelle Gagnon au 418-869-2914 ou Hélène Côté au 418-869-2757

Heures d'ouverture de la P'tite Boutique :

Les lundis de 13h à 16h et les jeudis de 19h à 20h30



Marché de Noël

Plusieurs membres du Cercle de Fermières seront présentes lors du marché de Noël du 18 novembre pour présenter leurs créations.

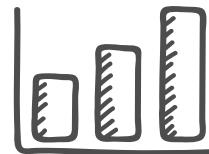
Le Cercle tient aussi à souhaiter un très joyeux temps des Fêtes à toute la population !

Le Vieux Théâtre récompensé par le Roseq

Toutes nos félicitations à la Corporation du Vieux Théâtre de Saint-Fabien et à son directeur artistique, Alexandre Saint-Pierre, pour l'obtention d'une mention spéciale du Roseq soulignant son audace et son excellence dans le développement de nouveaux publics. En effet, plusieurs partenariats ont été développés et des efforts considérables ont été déployés afin de toucher le plus grand nombre de personnes possible. Cette mention a été remise le 14 octobre dernier, au terme de la 27^e rencontre d'automne du Roseq.



Nouveau rôle d'évaluation pour la municipalité de Saint-Fabien



Le nouveau rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Fabien a été déposé le 13 septembre et sera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019. Pour connaître la nouvelle valeur foncière de votre immeuble, téléphonez au bureau municipal ou consultez-la en ligne (GOnet devrait bientôt procéder à la mise en ligne). Ce rôle résulte d'une équilibration qui a permis de réduire certains écarts entre les prix payés sur le marché et les évaluations municipales, principalement par rapport aux propriétés unifamiliales, aux chalets, aux terrains vagues et, enfin, aux terres de grande superficie.

Le rôle précédent (2016-2017-2018) découlait d'une reconduction. Les valeurs qu'il contenait étaient établies en date du 1^{er} juillet 2011. **À la suite de la nouvelle analyse du marché immobilier de Saint-Fabien, une augmentation moyenne de 16,33% de la partie imposable est observée, soit un accroissement de la valeur foncière de plus de 24,3 millions de dollars en six ans.**

Il est à noter que certains secteurs varient davantage. Ainsi, la valeur moyenne des propriétés au Grand Lac Malobès est passée de 68400\$ à 85300\$ pour une variation moyenne de 26%. Au lac des Joncs, la valeur moyenne est passée de 50600\$ à 63300\$ pour une variation moyenne de 30%. Au lac de la Station de 55500\$ à 71300\$ pour une variation moyenne de 30% et finalement au Petit lac Malobès, de 47600\$ à 67000\$ pour une variation moyenne de 38%.

Les valeurs du secteur de Saint-Fabien-sur-Mer ont varié de façon plus modérée. En effet, dans le secteur riverain au fleuve, la valeur moyenne des propriétés est passée de 190800\$ à 208600\$ pour une variation moyenne de 9%. Pour le secteur

non riverain, la valeur moyenne des propriétés est passée de 175100\$ à 180600\$ pour une variation moyenne de 4%. Toutefois, il est à noter que pour les propriétés situées sur les chemins Privé à Grand-Papa, Privé Ernest Roy et Elie Belzile, des ajustements de valeurs plus importants ont été apportés en fonction des prix transigés.

La variation de la valeur des terres de grandes superficies est causée, d'une part, par l'augmentation du prix payé pour ce type d'immeuble et, d'autre part, par la révision complète du couvert forestier de ces terres à l'aide de l'interprétation des cartes écoforestières récentes par le biais d'outils géomatiques.

Finalement, il est important de mentionner que ces pourcentages de variation par type d'immeuble représentent une **moyenne**. Ainsi, la valeur d'un immeuble en particulier peut varier différemment de la tendance puisque la valeur de chacune des propriétés a été revue individuellement selon ses caractéristiques intrinsèques notamment l'âge, les dimensions, les composantes physiques et la localisation.

À cet effet, il s'avère primordial de préciser que la valeur de chaque propriété (résidentielle, multifamiliale, agricole et commerciale) est maintenant supportée par un nouveau dossier d'évaluation foncière. Ce nouveau dossier de propriété permet la considération d'éléments descriptifs objectifs et la prise en compte de critères de qualité et de complexité beaucoup mieux adaptés au marché immobilier actuel. Cette modernisation réglementaire et normative vise tous les rôles triennaux du Québec entrant en vigueur en 2019 (rôle 2019-2020-2021).

Julie Savoie, Évaluateur-analyste

Les lampadaires sont maintenant numérotés

Il est maintenant plus facile d'identifier les lampadaires défectueux. En effet, des numéros (**blancs sur fond noir**) ont récemment été installés sur les poteaux. Si vous constatez qu'un lampadaire ne fonctionne plus, il suffit donc de téléphoner au bureau municipal et de donner le numéro du lam-

padaire ainsi que le nom de la rue où il se situe. Notez toutefois qu'afin de rentabiliser le déplacement de l'électricien mandaté à cet effet, nous devons attendre que plusieurs lampadaires soient défectueux avant de procéder aux réparations. Merci de votre précieuse collaboration !

RESTEZ LOIN DE LA GRIPPE

FAITES-VOUS VACCINER SI VOUS VIVEZ AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE

Le vaccin est offert GRATUITEMENT aux clientèles vulnérables.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent a lancé récemment sa campagne de vaccination contre la grippe saisonnière. Les citoyens désirant se faire vacciner contre la grippe sont donc invités à prendre rendez-vous en visitant le site web du CISSS à www.cissss-bsl.gouv.qc.ca. Si vous n'avez pas accès à internet, il demeure toujours possible de prendre rendez-vous en téléphonant au **1 866 445 0601**. Une première séance de vaccination est prévue à Saint-Fabien le **12 novembre**, mais les retardataires pourront se reprendre en décembre. Le vaccin est offert **gratuitement** aux personnes à risque : les personnes atteintes de certaines maladies chroniques à partir de l'âge de 6 mois; les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, quel que soit le stade de la grossesse; les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leurs grossesses; les personnes âgées de 75 ans et plus; les per-

sonnes vivant sous le même toit que des enfants de moins de 6 mois et les personnes mentionnées précédemment ainsi que les aidants naturels de ces personnes et de ces enfants; les résidents des centres d'hébergement de soins de longue durée et des ressources intermédiaires; les travailleurs de la santé, en particulier ceux qui donnent des soins directs aux patients en centre hospitalier et en CHSLD.

Cette année, les enfants en bonne santé de 6 à 23 mois et les personnes en bonne santé de 60 à 74 ans ont été retirés de la liste des personnes à risque, mais le vaccin pourra quand même leur être administré gratuitement s'ils en font la demande.

Toute autre personne désirant se protéger contre la grippe peut se faire vacciner moyennant des frais de 30 \$ pour le vaccin injectable et 35 \$ pour le vaccin intranasal.

Activités du Club la Coulée !



Julie Viel au 418 869-3136 ou par courriel à fermechanicloud@globetrotter.net.

Le **15 décembre** (l'heure reste à confirmer) le Club organise aussi en collaboration avec le **Vieux Théâtre de Saint-Fabien** son party d'ouverture et reçoit **Sara Dufour**, une chanteuse country super dynamique et de grand talent. Une belle occasion de commencer l'hiver en musique !

Bons d'achat de Noël de la Fabrique

Les résidents de Saint-Fabien qui désirent recevoir des bons d'achat pour Noël doivent faire parvenir au presbytère une demande d'aide accompagnée de leurs nom, adresse et nombre de personnes habitant sous leur toit. Il est aussi nécessaire de fournir le dernier avis de cotisation des gouvernements provincial et fédéral. Ces preuves de revenus sont nécessaires pour recevoir des bons d'achat.

Fabrique de Saint-Fabien, 109, 1^{re} Rue, Saint-Fabien (Qc) G0L 2Z0

Activités régulières du Club des 50 ans et +

Pétanque intérieure
Quand : les mardis
Où : Pavillon des loisirs
Heure : 13h à 15h
Coût : 1\$/membre
2\$/non-membre

Soirées dansantes
Quand : 2^e samedi du mois
Où : Pavillon des Loisirs
Heure : 19h à 22h
Coût : 4\$/membre
5\$/non-membre

Soirées de cartes
Quand : les mercredis
Où : Pavillon des loisirs
Heure : 19h à 21h
Coût : 4\$

Souper de Noël

Le souper de Noël du **Club des 50 ans et +** se déroulera finalement le **samedi 8 décembre** à compter de 17h30 au Pavillon des loisirs. Une entrée, une belle assiette des Fêtes ainsi qu'un dessert seront servis aux convives pour seulement **25\$**. Pour réserver vos billets ou pour obtenir davantage d'informations, contactez :

Monique Brillant au 418 869-2546 ;
Lucien Fortin au 418 318-5142 ou
Lionel Savard au 418 869-2293.

Cours d'anglais !

Jane Lefebvre offre la possibilité aux anglophones de tout poil d'améliorer leur compétence en anglais en suivant des cours ou tout simplement en conversant dans un climat détendu et agréable. Le nombre de cours est établi selon les besoins de l'élève, qu'il soit jeune ou adulte.

Jeunes : 12\$ pour 45 minutes

Adultes : 20\$ pour 1 heure ou 25\$ pour 1h30

Pour infos ou pour vous inscrire, contactez Jane à janeangels@hotmail.com

Écoconseils de la MRC

Agriculteurs, relevez le défi !

L'enrubannage en balle consiste à mettre une pellicule plastique autour du fourrage afin de le protéger et d'augmenter sa valeur nutritive par la fermentation.

Bien que cette technique améliore beaucoup la conservation et la qualité du foin, elle produit énormément de déchets plastiques. Quand il n'est pas récupéré, ce plastique se retrouve au lieu d'enfouissement. Pire encore, il est parfois enfoui à la ferme, ou même brûlé, provoquant des impacts très néfastes sur l'environnement et sur la santé. En balles rondes, carrées ou en rouleaux, les plastiques blancs sont recyclables.

Comment faire ?

Étape 1 - Couper à un pied du sol les deux côtés de la balle et récupérer le dessus seulement. Ce qui est au sol (souillé) doit être mis dans le bac à déchets.

Étape 2 - Déposer le plastique récupéré propre

dans le sac en le compressant manuellement. Utiliser des sacs de récupération conçus spécialement pour ce type de collecte. Ou presser les plastiques récupérés propres avec une presse à plastiques agricoles et déposer les ballots directement dans le bac de recyclage (sans sac de récupération).

Étape 3 - Bien fermer le dessus du sac à l'aide de gros ruban adhésif, afin que le plastique ne sorte pas du sac. Mettre le bac en bordure de route les jours de collecte des matières recyclables.

Attention ! Aucun filet, agrafe ou corde n'est accepté dans le bac de recyclage.

Pour connaître les lieux de distribution des sacs de récupération, consultez : www.mrcrimouski-neigette.qc.ca/environnement/matieres-residuelles/plastiques-agricoles

Rachel Dubé, coordonnatrice en environnement - MRC Rimouski-Neigette



Consultation citoyenne - Agriculture urbaine

L'AGRICULTURE
URBAINE
DANS RIMOUSKI-NEIGETTE

POUR UNE MRC NOURRICIÈRE!

PRODUCTION

TRANSFORMATION

GESTION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES

CONSOMMATION

DISTRIBUTION

COSMOSS
Pour que chaque jeune
développe son potentiel

• Dans la MRC

La MRC de Rimouski-Neigette travaille à l'élaboration d'un plan d'agriculture urbaine. Elle invite la population et les acteurs concernés par l'agriculture urbaine à se joindre à l'exercice réalisé en collaboration avec la MRC, le Centre intégré de santé et services sociaux du Bas-Saint-Laurent, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, COSMOSS, l'Union des producteurs agricoles et l'ensemble des municipalités du territoire.

Une tournée de consultation se déroulera au cours de la prochaine année afin de réaliser un portrait-diagnostic qui mènera à un plan d'action soutenant le développement l'agriculture urbaine.

Une activité de consultation aura lieu dans chaque municipalité de la MRC afin de permettre à la population, aux élus et aux acteurs du milieu de s'exprimer et de partager leurs idées. À l'issue de ce projet, il est souhaité que le plan d'action soit porté par la communauté et la MRC et tende vers une MRC nourricière.

Information : Sophie Lajoie, agente de projet COSMOSS Rimouski-Neigette
581-246-3046
cosmoss.pau@ville.rimouski.qc.ca

• À Saint-Fabien

La consultation citoyenne concernant l'**agriculture urbaine** se tiendra à Saint-Fabien le **15 janvier 2019**. D'ici là, pourquoi ne pas réfléchir aux projets que vous aimerez voir se réaliser chez nous ? De nombreux projets pourraient en effet être très intéressants pour Saint-Fabien : jardin communautaire, verger communautaire, potagers à l'école, marché public, etc. Envoyez-nous vos idées et n'oubliez pas de participer à la consultation du 15 janvier !



Les ateliers de cuisine : merci aux fondatrices !

La Municipalité tient à remercier chaleureusement **Mary Duguay et Yvonne Plourde**, qui ont piloté durant **cinq ans** les ateliers de cuisine. Ces ateliers ont obtenu un beau succès et ont permis à un grand nombre de Fabiennois de découvrir de nouvelles recettes dans le plaisir et la convivialité. Les ateliers reprendront au printemps sous une autre gouverne, mais Mary et Yvonne concluent leur implication dans cette aventure en proposant aux Fabiennois un livre des recettes présentées lors des ateliers. Il est possible de s'en procurer un exemplaire au coût de **20\$** auprès des deux auteures, qui seront d'ailleurs présentes le 18 novembre au marché de Noël, ou par téléphone :

Mary Duguay : 418 869-2508
Yvonne Plourde : 418 869-4566



Photo (de gauche à droite) : Charlotte Verreault, qui poursuit l'aventure des ateliers de cuisine, Yvonne Plourde et Mary Duguay.

Lire, c'est s'ouvrir sur le monde... Des nouvelles de la bibliothèque Jovette-Bernier

L'heure du conte !

L'heure du conte sera de retour le **30 novembre à 19h** ! À l'occasion de ce spécial **Noël**, les jeunes sont bien sûr invités à se mettre en pyjama s'ils le désirent. C'est gratuit et aucune inscription n'est nécessaire.

En photo : L'heure du conte d'Halloween a encore attiré une trentaine d'enfants et leurs parents !



De nouvelles recrues dans le comité de L'heure du conte



De jeunes parents se sont joints au comité de L'heure du conte afin de contribuer au maintien de cette belle activité. Il s'agit d'Alain Remillard (à gauche), de Marie-Michèle Blanchette (au centre, avec sa fille Charlotte) et de Mathieu Côté (à droite). Ils viennent prêter main-forte à Nicole Lévesque, Johanne Dubé et Julie Roy, nos chères vétérantes !

Lire, c'est s'ouvrir sur le monde... Des nouvelles de la bibliothèque Jovette-Bernier

Modification à l'horaire de la Bibliothèque

Veuillez prendre note qu'une légère modification sera appliquée dès le **14 novembre** aux horaires d'ouverture de la Bi-

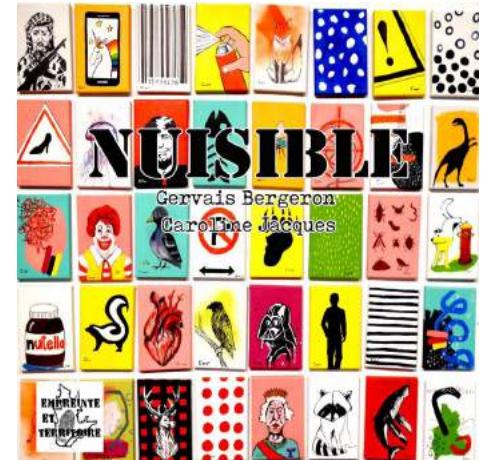
bliothèque. En effet, la Biblio ouvrira désormais ses portes à **13h30 le mercredi pour fermer à 16h**. Merci !



Lancement de *Nuisible*

Les artistes fabiennois Caroline Jacques et Gervais Bergeron lanceront le **1^{er} décembre prochain de 16h à 18h** à la bibliothèque Jovette-Bernier leur tout dernier livre intitulé *Nuisible*. Dans cet ouvrage, les deux artistes s'intéressent aux espèces dites «nuisibles», mais interrogent par la même occasion le com-

portement humain qui, dans une perspective environnementale, peut aussi être qualifié de «nuisible». Gervais proposera aussi quelques slams de son cru aux gens présents. Une belle occasion de jaser, autour d'un petit verre de vin, d'art, de poésie et d'environnement ! Profitez-en, c'est gratuit !



Les ateliers d'aide aux devoirs ont repris !

Les ateliers d'aide aux devoirs ont commencé depuis le 24 octobre et c'est près de 15 enfants qui seront soutenus dans leurs apprentissages par des tuteurs adultes, mais aussi par de jeunes tuteurs de secondaire 1 et 2 de l'école L'Écho-des-Montagnes. Tout ce beau monde se déplace ainsi à la bibliothèque Jovette-Bernier les mardis et mercredis, tout de suite après l'école, pour vivre des activités autour du livre, mais aussi pour s'entraider et favoriser la réussite scolaire. Un merci particulier aux bénévoles, **Claudette Plourde et Marcelle Bel-lavance**, mais aussi aux jeunes de secondaire 1 et 2 qui ont accepté le rôle de tuteur avec beaucoup d'enthousiasme. Il s'agit de **Delphine Rousseau, Marianne Tardif, Bryan Fournier, Joey Bélanger, Sarah-Ève Cloutier, Tristan Gagnon, Audrey Albert, Shawn Jérémie Dumont et Myriam Thériault**. Un gros merci aussi à **Nicole Lévesque**, coordonnatrice de la Biblio, qui orchestre l'ensemble des activités pour Saint-Fabien, et à **COSMOSS**, qui soutient la démarche à l'échelle de la MRC. Notez d'ailleurs qu'il y a toujours de la place pour de généreux tuteurs adultes qui aimeraient s'im-



pliquer dans cette belle aventure. Un gros merci enfin à l'épicerie Coop de Saint-Fabien ainsi qu'aux **Producteurs de lait du Québec** pour leur généreuse contribution ! Grâce à eux, tous les jeunes participants reçoivent une collation santé, histoire de refaire le plein d'énergie avant de se mettre au travail !

Pour vous impliquer en tant que tuteur, contactez Maryse Aubut au 418 869-2950 ou à communication@saintfabien.net.

Lire, c'est s'ouvrir sur le monde... Des nouvelles de la bibliothèque Jovette-Bernier

Les vendredis-causeries

Les vendredis-causeries sont de retour à la Biblio depuis la mi-octobre. Les personnes désirant mettre en pratique ce qu'elles ont appris dans les cours d'informatique pourront en profiter pour s'entraider ou consolider leurs apprentissages. Il est aussi toujours possible de profiter de cette activité pour lire ou discuter. Comme le nom le dit, ça se passe tous les vendredis, **entre 13h15 et 15h, jusqu'à Noël.**

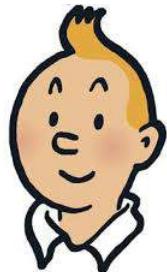
Les samedis contes et bricos

Il reste encore deux activités Contes et bricos ! Les **17 novembre et 15 décembre**, les jeunes d'âge scolaire sont en effet invités à se présenter à la Bibliothèque de 9h30 à 11h pour vivre de belles activités autour du livre et de la lecture. Des contes, des bricolages, des films d'animation et plus encore, tout ça avec Nicole Lévesque, notre dynamique coordonnatrice, ainsi qu'avec les bénévoles de la Bibliothèque ! Ça aussi, c'est gratuit et aucune inscription n'est nécessaire. Profitez-en pour faire le plein de livres et de jouets !

La réalité virtuelle entre à la Biblio !

Dès la **mi-janvier**, les usagers de la bibliothèque Jovette-Bernier pourront s'initier à la réalité virtuelle ! En effet, le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent prêtera le matériel nécessaire jusqu'à la mi-mars ainsi que trois premières thématiques : l'astronomie, les fonds marins et les dinosaures. Une belle occasion de vivre une nouvelle expérience !

Horaire de la Biblio :
À compter du 16 novembre
Mercredi : de 13h30 à 16h
Jeudi : de 19h à 20h30
Samedi : de 9h30 à 11h00



Expo Tintin !

Une exposition spéciale sur le thème de Tintin est présentée depuis l'automne à la Biblio ! Une reproduction de la célèbre Licorne réalisée par Jacques Plourde fait aussi partie de l'exposition.



Conférence à la Biblio : musique et territoire

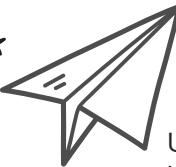
Nous sommes très fiers d'annoncer aux Fabiennois que la bibliothèque Jovette-Bernier recevra le **samedi 24 novembre à 10h** la conférencière et anthropologue Isabelle Matte. Sa conférence intitulée « Musique et territoire : la grande aventure du peuplement québécois à travers les rencontres musicales » permettra d'aborder de façon ludique les grandes rencontres culturelles qui caractérisent le Québec en décrivant par exemple le choc de Samuel de Champlain lors de son premier Pow wow avec les Innus à Tadoussac, les habitants irlandais et canadiens-français d'un même village partageant des airs de violons ou encore Félix Leclerc introduisant une touche gitane à son jeu de guitare à la suite de sa rencontre avec Django Reinhardt à Paris. Une occasion unique donc de reprendre conscience de notre diversité culturelle !

Contribution volontaire.



Photo : Éditions du Septentrion

Échos du Conseil*



Août

- Il est résolu que Monsieur Nelson Jean, inspecteur municipal, fasse l'inventaire des ponceaux sur les routes locales 1 et 2.
- Le conseil accepte l'offre de services professionnels d'Éco-L'eau pour la vérification des débitmètres. Coût total avant les taxes : 2 190\$.
- Le conseil est autorisé à faire exécuter l'inspection des bornes-fontaines 2018 au coût de 49\$ fois 58 bornes plus les taxes par la firme Éco-L'eau.
- Le conseil accepte l'offre de services de PG Solutions D'Affaires afin de redresser la comptabilité et les finances de la Municipalité de St-Fabien pour l'année 2017 et début 2018.
- Le conseil suspend les travaux projetés dans la Route de Ladrière et informe les deux soumissionnaires qu'il n'accepte aucune des soumissions compte tenu des restrictions budgétaires et reporte les travaux sur un prochain budget.
- Il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement portant le numéro 507 et intitulé : Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Fabien.
- Le règlement 508 ayant pour but d'abroger le règlement 444 est adopté.
- Il est résolu que Madame Nicole Lévesque, coordonnatrice de la bibliothèque, soit nommée responsable de l'application du programme d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques.
- Le conseil est autorisé à engager des signaleurs lors de travaux de voirie.
- Le conseil est autorisé à faire installer, par Monsieur Mario Gagnon, un système expérimental de détection de haut niveau d'eau dans le trou d'homme situé entre les numéros civiques 11 et 13 sur la 5^e Rue.
- Le conseil engage Monsieur Mario Aubin du 1er décembre 2018 au 1er avril 2019 comme chauffeur de camion de nuit.
- Le conseil demande à Safety First de faire l'inspection du système incendie de la Grange octogonale.
- Il est résolu de demander aux assureurs de la Municipalité d'inclure dans notre assurance responsabilité les quatre bénévoles qui s'occupent de la gestion de la Grange octogonale soit : Renaud Pagniez, Cynthia Coulombe, Cindy Larouche et Maryse Aubut. Il est de plus résolu que si un bénévole avait une amende, le conseil la paie.
- Il est résolu que le conseil fasse parvenir une mise en demeure à Succession Roch Gagné afin qu'il répare ou démolisse la clôture le long de son terrain longeant la Route de la Mer car celle-ci est devenue dangereuse.

Un délai de trente jours est donné afin de remédier à la situation.

- La Compagnie Seaboard a remboursé la Municipalité pour les dégâts causés lors du déversement de propane de décembre 2017.
- Il est résolu que demande soit faite à la Sûreté du Québec de bien vouloir assurer une vigilance accrue sur le territoire de la municipalité de St-Fabien puisque la population se plaint du bruit occasionné par les conducteurs de motos dans les rues du village, le jour comme la nuit.
- Il est majoritairement résolu d'embaucher Monsieur Yves Galbrand à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de St-Fabien en remplacement de Madame Murielle Cloutier qui assurait l'intérim depuis le départ de Monsieur Martin Perron.

Septembre

- M. Marc Beauchesne informe le conseil, par une lettre datée du 19 août 2018, quitter immédiatement son poste de conseiller du district 3.
- Le conseil accepte la proposition de la Ville de Rimouski d'assurer le déneigement complet de la route Salomon-Gagné en contrepartie de l'engagement par la Municipalité de Saint-Fabien d'assumer 50% des frais reliés à l'entretien de la route Salomon-Gagné sur une longueur de 3.2 km selon le taux déterminé par l'octroi du contrat de sous-traitance de la Ville de Rimouski qui est de 8000\$/km pour l'année 2018-19, soit un total de 25 600\$, taxes en sus.
- Le conseil désigne Steeven Boucher et Hugo Hallé, inspecteurs régionaux de la MRC de Rimouski-Neigette, comme inspecteurs en urbanisme afin d'assurer l'application des règlements prévus à l'entente intermunicipale liant les parties. Le conseil autorise également ces personnes à émettre des avis d'infraction, des mises en demeure et des constats d'infraction pour et au nom de la Municipalité.
- Madame Janette Lefebvre est nommée à titre de représentante de la Municipalité sur le comité de Mobilis@ction en remplacement de monsieur Marc Beauchesne.
- Le conseil autorise la réparation du tuyau de réfrigération du Pavillon des loisirs par Plomberie JGS pour un maximum de 10 072\$ + taxes, d'un autre tuyau à l'intérieur de la salle des machines au montant de 200\$ + taxes et la pose d'une valve sur le chauffe-eau par Plomberie Rimouski.

*Pour consulter les procès-verbaux dans leur intégralité, faites un tour sur le site web de la Municipalité ! Il ne s'agit ici en effet que d'une sélection de faits saillants.

- Concernant l'achat d'une gratte, la Municipalité a reçu deux soumissions, soit la Coop Purdel au montant de 5695\$ + taxes et Atelier Laurent Jean au montant de 3900\$ + taxes. La soumission d'Atelier Laurent Jean est retenue.
- Il est résolu de demander au directeur général d'aller en appel d'offres pour le service de cueillette et de transport des matières résiduelles pour 2019-2020-2021. L'ouverture des soumissions devra se faire avant le 1^{er} novembre 2018.
- Il est résolu de demander à nos procureurs de faire parvenir une lettre au Restomotel Bon Voyage afin que son propriétaire s'assure de contrôler ses déversements d'huiles et de graisses dans le réseau d'égouts de la municipalité.
- Il est résolu de nommer Monsieur Stéphan Simoneau maire suppléant jusqu'au 15 octobre 2019.
- Il est résolu d'appuyer la demande de Mobilis@ction au Fonds de développement rural de 15 000\$ pour le projet de réaménagement de la cour d'école. De plus, la municipalité s'engage à fournir 5000\$ en main-d'œuvre et équipements pour la réalisation du projet et de donner 5000\$ en argent immédiatement et un autre 5000\$ en argent au début 2019.
- Il est résolu de faire l'achat des actifs de la Fondation de l'écomusée de l'est du Québec pour le montant net des amendes de la RBQ pour un maximum de 7500\$.

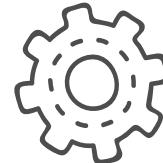
Octobre

- Il est résolu de donner une commandite de 200\$ pour le cocktail du gouverneur du Club optimiste et de demander à M. Stéphan Simoneau de représenter la Municipalité lors de cet évènement.
- Puisque des obligations sont dévolues aux municipalités en vertu de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes, le conseil nomme le directeur général à titre de répondant en matière d'accommodement.
- Le conseil vote une motion de sympathie à monsieur Mario Cimon ainsi qu'à tous les membres de sa famille pour le décès de madame Johanne Boulanger.
- Le conseil appuie la demande au Fonds de développement rural de Mobilis@ction et accorde un soutien en nature de 510\$ pour l'installation d'un module de jeux dédié aux adolescents derrière le terrain de balle. Il est résolu d'accepter l'offre de service de TST concernant l'étude de faisabilité pour le remplacement des systèmes de réfrigération au R22 au Pavillon des loisirs ainsi que pour l'accompagnement au programme de subvention du MEES.
- Il est résolu de commander les fournitures d'élection, incluant les bulletins de vote, chez les éditions juri-

diques FD au montant d'environ 400\$.

- Il est résolu que la Municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1.
- Il est résolu d'ajouter 2 panneaux d'arrêt et d'avertissement aux extrémités de l'avenue de l'Aréna.
- Il est résolu de faire piéger les castors du Grand Lac Malobès selon la recommandation du rapport de la MRC.
- Il est résolu de refuser la demande de la Municipalité de St-Eugène-de-Ladrière de revenir à l'ancienne entente de déneigement du 4^e rang Ouest et du chemin des érablières Cimon.
- Il est résolu d'aller en soumission sur invitation pour le déneigement du stationnement du bureau municipal.
- Il est résolu d'accorder 150\$ à M. Mario Gagnon pour le numérotage des poteaux de la municipalité.
- Il est résolu d'accorder un montant maximal de 25000\$ et d'aller en soumission pour l'inspection des conduites de la municipalité tel que suggéré par Tetra Tech.
- Le conseil annule le constat d'infraction No CAE181930.

Offre d'emploi Opérateur de machinerie



La Municipalité de Saint-Fabien est à la recherche d'un opérateur de machinerie pour assurer le déneigement et l'entretien préventif des véhicules et équipements.

Il est nécessaire de posséder un permis de conduire de Classe 3 minimum F-M, d'avoir d'excellentes connaissances dans la conduite et l'opération de machinerie ainsi que de très bonnes connaissances de la mécanique et des infrastructures municipales.

L'horaire normal de travail est de 40 heures par semaine et nécessite une grande disponibilité le soir, la nuit et les fins de semaine.

Date prévue d'entrée en fonction : 26 novembre. Si ce poste vous intéresse, présentez votre candidature **avant 16h le 19 novembre 2018** par courriel à direction@saintfabien.net ou par la poste à Municipalité de Saint-Fabien, 20-A, 7^e Avenue, Saint-Fabien (Qc), G0L 2Z0.

Pour consulter l'offre d'emploi dans son intégralité, visitez le site à www.saint-fabien.ca ou la page Facebook à [@saintfabien](https://www.facebook.com/saintfabien).

Notez que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

VOTRE LIEN RURAL URBAIN

	 Départ	 Arrivée
Saint-Fabien • Restomotel Bon Voyage • Bureau municipal	6 h 55 6 h 57	17 h 35 17 h 33
Saint-Eugène-de-Ladrière • Église	7 h 09	17 h 21
Saint-Valérien • Patinoire • Rang 4 - route Ouellet	7 h 22 7 h 31	17 h 08 16 h 59
Centre-ville de Rimouski (Plusieurs arrêts disponibles)	Arrivée 7 h 45	Départ 16 h 45



Possibilité de monter ou descendre à n'importe quelle adresse située sur le circuit. Confirmez au **418 724-5155**.

INSCRIPTION GRATUITE

À partir de
2^{37\$} / déplacement
1^{63\$} pour étudiant

RÉSERVATION



transportrn.ca

418-724-5155

Calendrier des activités



13 novembre, 20h : Séance extraordinaire du conseil municipal (adoption des états financiers 2017)

16-17-18 novembre : Tournoi de hockey au Pavillon - LHPS

17 novembre, 9h30 à 11h : Samedi conte et brico

18 novembre, 10h à 16h : Marché de Noël au Pavillon des loisirs

24 novembre, 10h : Conférence d'Isabelle Matte à la Biblio

30 novembre, 19h : L'heure du conte à la Biblio

1^{er} décembre, 16h : Lancement du livre de Caroline Jacques et Gervais Bergeron à la Biblio

7-8-9 décembre : Tournoi de hockey au Pavillon - AHMR simple lettre

8 décembre, 17h30 : Souper de Noël des 50 ans et + au Pavillon

8 décembre, 18h : Party de Noël à La coulée

Mi-décembre : Séance extraordinaire du conseil municipal - Adoption du budget 2019

15 décembre, 9h30 à 11h : Samedi conte et brico

15 décembre, 14h : Fête de Noël au Pavillon

15 décembre : Party d'ouverture à La coulée

Mi-janvier : La réalité virtuelle à la Biblio !

15 janvier : Consultation citoyenne COSMOSS - Agriculture urbaine

Le conseil et les employés municipaux souhaitent à tous les Fabiennois un très joyeux temps des fêtes et une belle année !



Informez-nous de vos activités !

Afin d'éviter que plusieurs activités se déroulent le même jour, tenez-nous informés le plus rapidement possible de votre programmation ! Les Fabiennois pourront ainsi profiter de toutes les activités proposées par les organismes de notre communauté, sans rien sacrifier. Pour ce faire, utilisez l'adresse communication@saintfabien.net. Merci !

MUNICIPALITÉ DE ST-FABIEN

20-A, 7^e Avenue
Saint-Fabien G0L 2Z0

418 869-2950

www.saintfabien.ca

Maire : mairie@saintfabien.net

Direction : direction@saint-fabien.net

Infos générales : marthe.theberge@saintfabien.net

Urbanisme : steeven.boucher@mrc-rn.ca

Communication : communication@saintfabien.net

Loisirs : 418 869-3170 ; loisirss@cgocable.ca

Biblio : 418 869-2602 ; biblio.fabien@crsbp.net

Images : freepik

